

L'impératrice Eugénie doit s'embarquer bientôt pour se rendre à la ville éternelle. Les escadres de l'Océan et de la Méditerranée accompagneront le yacht impérial jusqu'à Civitavecchia. Va-t-elle, à l'instar de la femme de l'Évangile, répandre de riches parfums sur les pieds du Vicaire du Christ, ou bien, intermédiaire entre Rome et l'Italie, comme on paraît le laisser croire, essaiera-t-elle de concilier autant que faire se peut les intérêts opposés du Pape et de la révolution ? Est-ce un pèlerinage ? est-ce une mission diplomatique qu'elle accomplit ?

On annonce l'ouverture des chambres en France pour la mi-janvier. Deux rudes champions, Thiers et Jules Favre se proposent d'entrer en lice et s'occupent à préparer leur éloquente parole, à fourbir leurs armes. Les questions si intéressantes de la réforme de l'armée, de la retraite des soldats français du Mexique et de Rome, vont fournir des ressources immenses à leur talent oratoire, et permettre à leur esprit de prendre tout son essor.

Vers ce même temps on verra M. Bright, fortifié par l'appui du peuple des trois royaumes, venir demander au parlement anglais réuni de rendre efficace et réelle cette égalité qui doit exister au scrutin entre les citoyens du Royaume-Uni. Nul doute qu'à la faveur d'assemblées retentissantes dont les cris iront frapper les échos des salles de Westminster, le peuple anglais verra insérer un nouvel article dans sa charte, rétablissant dans sa dignité le citoyen opprimé et rasant constitutionnellement les *bourgs* *mauvais*.

Le Comte de Bismarck a saisi l'Allemagne et ne la lâche pas. La Saxe, qui croyait se sincliner que devant un protectorat, subit actuellement le joug sévère d'un conquérant. Un gouverneur a été nommé à Dresde, et c'est le roi de Prusse qui l'a choisi et nommé.

Sans promener nos regards plus longtemps sur la carte de l'Europe, nous pouvons dire que la paix y règne partout ; — hormis que l'on veuille faire un fait de guerre de la révolte candide qui se tord dans les dernières convulsions. Pour en venir là, il a fallu faire des ruines, tuer des hommes ; la paix, du reste, est la fille de la guerre ; il a fallu changer la carte de l'Europe, briser plusieurs trônes, dépouiller des princes et en humilier d'autres, mais il n'en est pas moins vrai que, malgré qu'elle soit assise sur des débris, cette paix généreuse après laquelle tout le monde soupire étend sa benigne influence sur tout le continent européen. C'est à la faveur des bienfaits qu'elle procure que s'élève, au Champ-de-Mars, l'immense palais de l'Exposition universelle, qui rivalise par l'étendue avec les palais de l'Empereur de la Chine. Nous reproduisons dans une autre colonne un article extrait d'une revue française qui donne une idée assez parfaite des proportions de cet édifice gigantesque. Cette Exposition est une fête pour le monde entier. On va s'y rendre de tous les coins du globe. Pour notre part, nous y serons honnêtement représentés par les Honorables Chauveau, McGee et probablement aussi par les honorables délégués au sujet de la confédération, MM. Cartier, Langerin et Galt.

Il semble que ces derniers messieurs, en quittant le Canada, lui ont enlevé entièrement la vie politique. Les organes de tous les partis ont l'air d'avoir convenu d'un armistice. Le signal de la reprise des hostilités partira de Londres au moment où notre nouvelle constitution sera mise au jour, et les coups ne seront que plus rudes pour avoir été plus longtemps suspendus.

En attendant, nous suivons avec intérêt la relation du procès des envahisseurs féniens, à Sweet'sburg. Il y a eu de nouvelles condamnations à mort prononcées contre trois de ces bandits, qui ont subi leur sentence en riant. Ils semblent se reposer sur une force inconnue qui peut se jouer des échafauds et de notre justice. Les paroles de MM. McDonald et McGee, exprimant la certitude que ces sentences ne seraient pas exécutées, ont dû parvenir à leurs oreilles, ce qui, sans doute, contribue à leur donner une grande assurance. Roberts, leur chef, paraît tout chagrin de voir les choses ainsi tourner. N'écrit-il pas au père McMahon, à Toronto, "qu'il (McMahon) devait regretter beaucoup que, pour le succès de leur cause, il ne fût pas pendu ?" Les croyants de Jaggernat ne se consolent pas autrement lorsqu'ils n'ont pas eu le bonheur d'être écrasés sous les roues du char qui promène leur idole.

Il y a bien aussi ce pauvre Lamirande, tombé parmi nous inopinément, comme une pomme de discorde, dont le nom figure au haut de plus d'une colonne. de journal, qui paie un large tribut à la curiosité publique. Mais, hélas ! c'en est fait de lui, car il est entré, pour dix ans, dans la vie la plus privée possible, par suite d'une condamnation du tribunal de la Vienne. Il a eu, pour plaider sa cause, Me. Lachaud, avocat célèbre de France, qui lui a fait par là le dernier honneur qu'il recevra de longtemps et que nous ne lui souhaiterons jamais, du reste. Puisque nous en sommes aux gens de cet ordre, disons de suite que le lieutenant Brown, ex-employé du département de la milice canadienne, accusé de détournement de fonds pour une somme considérable, traqué de ville en ville, de pays en pays, par un fin et adroit limier canadien, vient d'être ramené du fond de la Prusse jusqu'en Angleterre. Il traverse en ce moment l'Océan pour venir, de par la justice de notre souveraine, rendre compte de ses actes aux prochaines assises criminelles de Montréal.

N'oublions pas, non plus, le malheureux Surratt, qui avait cru pouvoir enfouir son nom, trop retentissant, avec ceux de bien d'autres plus retentissants encore, dans les sables de l'Égypte, et qui s'est vu tiré de là pour subir, aux États-Unis, un procès qui se terminera peut-être comme celui de sa mère, par un martyre. On sait que ce jeune homme est inculpé dans le crime du meurtre de Lincoln. Il y a tout lieu de croire, cependant, qu'il mérite plus de pitié que de haine, et que, si on laisse à la jus-

tice un libre cours, il ne tombera pas un seul cheveu de sa tête, que l'on a pourtant achetée au poids de l'or.

Cependant, l'agitation qui règne en ce moment aux États-Unis, la surexcitation des passions politiques non encore assuivies par le triomphe et par des vengeances cruelles, ne sont pas de nature à le rassurer sur sa position et sur l'issue de son procès. Les *radicaux* sont tout-puissants et ils sont impitoyables. Ils menacent même le président Johnson, qui se fait le protecteur timide des droits du Sud, de le déposer et de lui passer sur le corps, pour achever d'étouffer ceux qu'ils persistent, en dépit de leur soumission, à considérer comme rebelles. Peu s'en est fallu qu'à l'ouverture du Congrès, actuellement siégeant, le message du président ne fût pas lu. Sur la proposition de M. Thaddeus Stevens, l'un des chefs *radicaux*, le droit de grâce, la suprême et sublime prérogative de l'autorité, fut enlevée au premier magistrat de la république par un vote de 111 voix contre 29.

Le message a été transmis au Congrès le trois de ce mois. Le *Courrier des États-Unis* le résume en ces quelques mots : "Le message de cette année peut être divisé en trois parties : dans la première, le président défend ses opinions sur la reconstruction et la politique intérieure ; la seconde est consacrée à une rapide revue des opérations des différents ministères et est à peu près insignifiante ; dans la troisième sont traitées les affaires étrangères ; c'est la partie à effet du message, celle qui, en étant parfaitement injuste et en faisant l'impertinente, est destinée à satisfaire la vanité du Congrès et du peuple américain."

Pas un mot au sujet de la mission de Sherman et de Campbell au Mexique ; mais on sait que ces messieurs, arrivés à la Vera Cruz le 29 novembre, refusèrent les politesses des autorités françaises qui leur offrirent une escorte pour se rendre à Mexico, et qu'après avoir conféré avec le consul des États-Unis, il disparurent mystérieusement, par une nuit sombre, remportant avec eux le secret de leur démarche. On pense généralement qu'ils étaient délégués pour recueillir l'héritage du Mexique en vertu de titres conférés à eux par le célèbre *Munro*, héritage qu'ils croyaient délaissé par la France et par Maximilien, et si grande fut leur surprise quand ils le virent encore occupé, qu'ils virèrent de bord sans désemparer.

La France n'est guère épargnée dans le message, et l'Angleterre encore moins. Nous ne souhaitons pas qu'une guerre surgisse entre ces deux puissances d'un côté et nos arrogants voisins de l'autre, car nous savons trop bien ce que nous aurions à en souffrir ; mais il nous semble qu'il est de la dignité d'un État de relever des injures et des bravades de cette espèce, et qu'on ne doit pas toujours attendre qu'un drapeau ou un pavillon soit traversé par un boulet pour y répondre par un autre. La dignité d'un peuple est sacrée. Les vexations, les envahissements entre nations ne préjudicient, le plus souvent, qu'à des individus ; et cependant, de suite ou se déclare la guerre pour de pareils faits. Une injure verbale, au contraire, s'adresse à toute une nation, et c'est une honte de la subir sans dégalner. Les nations doivent toujours rester chevaleresques, lors même que les individus ont cessé depuis longtemps de l'être, et jamais elles ne devraient souffrir qu'on leur jette le gant sans le relever.

Nous aimons à croire que l'Angleterre souffre ces violences pour nous épargner les horreurs d'une guerre dont nous fournirions en grande partie le théâtre. Et, de fait, c'est déjà bien assez que nous ayons eu à souffrir et à supporter les dures conséquences des menaces féniennes. Et nous n'en sommes pas encore à bout, peut-être.

Quoi qu'il advienne, cependant, nous entrons joyeusement dans la saison des fêtes. Le peuple canadien est plus riche cette année qu'il ne croyait d'abord, à voir l'aspect de la récolte, et il va s'en donner à cœur joie, durant le carnaval, comme dans le bon vieux temps.

Ces fêtes ont été troublées néanmoins tout récemment par la mort de deux de nos concitoyens, qui, à différents titres, ont rendu de grands services au pays, nous voulons parler de MM. Simon Valois et G. B. Farihault. Le premier, après avoir acquis laborieusement une fortune considérable, en a distribué une large part au bénéfice de la religion et de l'éducation. "Grâce à ses libéralités, les Sœurs du St. Nom de Jésus et de Marie ont pu s'établir sur un emplacement considérable situé en face de sa demeure, au Pied-du-Courant. Là, elles possèdent une église, un pensionnat et un couvent, qui forment déjà un ensemble de constructions vastes et imposantes. Mais ce n'est pas à ces dépenses que M. Simon Valois a borné sa générosité ; il a contribué largement aussi à l'entretien " et à l'avenir de la communauté ; enfin, en faveur des nombreux établissements que cette maison faisait dans les pays les plus lointains, sa générosité et sa charité se sont trouvées inépuisables (1)." M. Valois est mort à l'âge avancé de 75 ans. Il était né à la Pointe-Clair en 1791.

Plus âgé que M. Valois de deux ans, M. Farihault a fourni une carrière plus agitée, plus brillante, non moins féconde en œuvres généreuses. Après avoir étudié sous M. J. A. Panet, il fut admis au barreau de Québec en 1811, profession à laquelle il s'est néanmoins peu livré. En 1822, il entra au service de l'Assemblée Législative. En 1832, de traducteur français qu'il était, il passa au poste d'assistant-greffier, qu'il occupa jusqu'en 1855. Toute sa vie il s'est livré avec passion à de recherches archéologiques dont le pays a retiré de grands avantages. " Il a été l'un des fondateurs de la société historique de Québec et l'un de ses premiers bienfaiteurs. La société a voulu perpétuer le souvenir,

(1) *Echo du Cabinet de Lecture Paroissial.*